

Mémoire

présenté par l'Association des constructeurs de routes
et grands travaux du Québec

dans le cadre des audiences publiques sur le

**Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à
Saguenay**

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGTQ

Octobre 2020

Table des matières

L'ACRGTO - Un lien étroit avec l'histoire	3
Le Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay	3
Un projet sur mesure pour l'ACRGTO	4
Aspects économiques du projet	4
Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques	5
Conclusion - Un appui au développement du Québec	5

L'ACRGTO - Un lien étroit avec l'histoire

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTO) remercie les membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de recevoir ses commentaires concernant Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay, ci-après le « Projet ».

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTO ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle lors de la construction des ouvrages de génie civil et voirie au Québec. D'ailleurs, l'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. À chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie des concitoyens québécois faisant ainsi de leur province une société d'avant-garde.

D'ailleurs, les entrepreneurs du génie civil et voirie doivent leur succès à leur expertise et à leur capacité à la mettre en œuvre, mais aussi aux efforts déployés par toute l'industrie en matière d'innovation.

L'ACRGTO, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures de transport, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques et les gazoducs et pipelines.

L'ACRGTO est également, en vertu de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20)*, une association d'entrepreneurs et l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente plus de 2 500 entreprises actives au sein de l'industrie de la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux, lesquelles emploient près de 40 000 salariés ayant travaillé 34,9 millions d'heures en 2019¹.

Le Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Les dossiers présentés au BAPE démontrent que le projet Énergie Saguenay développé par GNL Québec consiste à construire un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay dans le but d'exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an.

On rapporte que le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes. Ce complexe devrait être raccordé à un gazoduc de plus de

¹ Statistiques annuelles 2019, CCQ, <https://www.ccq.org/fr-CA/annexes/stats-2019>

750 km. Ce gazoduc sera opéré par une tierce partie. L'investissement total du projet avoisine les 10 MM\$.

Un projet sur mesure pour l'ACRGTO et ses membres

La réalisation du Projet est de première importance pour l'ACRGTO et ses membres. En effet, l'ACRGTO croit que le Québec fait toujours face à un enjeu de taille: le maintien de son expertise, de son savoir-faire et de sa compétitivité face notamment aux entreprises étrangères.

L'industrie du génie civil et voirie est une richesse pour les Québécois depuis plus de 75 ans, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert en étant impliqué dans des grands projets en matière d'énergie. Les membres de l'ACRGTO sont les générateurs de cette richesse et en font bénéficier l'ensemble de la population du Québec à plusieurs égards.

L'expertise des entreprises membres de notre association dans le domaine de l'hydroélectricité n'est plus à faire. Ainsi, l'usine de liquéfaction étant alimentée par cette source d'énergie contribuera inévitablement à maintenir cette expertise tout en créant des milliers d'emplois à travers le Québec et particulièrement pour la région de Saguenay. Quoique la hauteur des investissements ainsi que l'étendue des travaux à réaliser soient importantes, les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie ont la capacité financière et humaine pour relever ce défi.

Subséquent, le Projet permettra d'améliorer, de consolider et de maintenir l'expertise québécoise en matière de construction d'ouvrages de génie civil, dont les installations faisant l'objet de cette consultation auprès du BAPE.

De plus, ces types de travaux, lorsqu'ils sont récurrents, permettent de favoriser l'innovation québécoise et d'élaborer ultimement des nouvelles façons de faire favorisant ainsi le développement et l'amélioration de la productivité de l'industrie.

Aussi, dans un contexte où la main-d'œuvre peut être manquante au Québec, c'est notamment le lancement de ces travaux d'envergure qui contribuera à rendre le secteur du génie civil et voirie et l'ensemble de l'industrie de la construction plus attrayante pour des travailleurs de qualité et en quantité. Ces projets stimulent l'adhésion de la relève à cette industrie.

Aspects économiques du projet

Les retombées économiques seront importantes pour le Québec. GNL Québec estime un investissement avoisinant les 10 MM\$. Sachant l'impact que les investissements dans les infrastructures ont sur une économie, c'est l'ensemble du Québec qui profite d'un investissement aussi important que structurant. En bout de piste, ces sommes profiteront notamment aux entrepreneurs, aux fournisseurs et aux travailleurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction, représentés par l'ACRGTO.

En outre, selon les informations publiées devant le BAPE, pendant la période de construction, qui s'échelonne sur 4 ans, le projet devrait générer 6 000 emplois directs et indirects, dont 4 000 emplois directs en période de pointe.

Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques

Alimenté à l'électricité, le complexe industriel de liquéfaction sera le premier ayant la plus faible empreinte environnementale au monde. L'objectif de ce projet est de fournir une énergie propre, ce qui contribue à la lutte aux changements climatiques pour le Québec, mais également pour les pays d'Europe et d'Asie. Ces pays profiteront également de cette nouvelle source d'énergie qui contribuera à diminuer leur empreinte écologique.

L'hydroélectricité sera la ressource retenue pour l'alimentation de l'usine. Ce choix respecte les orientations gouvernementales dans la lutte aux changements climatiques et favorise le développement de cette énergie au Québec.

Conclusion - Un appui au développement du Québec

L'ACRGQT appuie sans réserve le Projet. La solution retenue par GNL Québec est optimale tant du point de vue technique, économique qu'environnemental.

L'ACRGQT est d'avis que le BAPE doit considérer l'importance de ce projet évidemment pour l'économie du Québec, la création de milliers d'emplois lors de la construction et de sa mise en service, mais également pour tout ce qui concerne son volet environnemental. En effet, l'utilisation de l'hydroélectricité afin d'alimenter l'usine est en lien direct avec les orientations gouvernementales dans la lutte aux changements climatiques.

Ce projet permettra aux travailleurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction de demeurer des chefs de file dans leur secteur. Les membres de l'ACRGQT sont fiers d'avoir contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui, d'avoir obtenu une reconnaissance internationale pour l'expertise qu'ils ont acquise et espèrent pouvoir continuer à participer à la construction de projets qui constituent la meilleure solution globale sur le plan social, environnemental et économique.

On peut affirmer que le Projet bénéficiera à l'ensemble des entreprises québécoises, en somme, à toute la collectivité du Québec. Le Projet doit voir le jour; la poursuite du développement économique du Québec en dépend.